

<https://www.charentelibre.fr/charente/l-isle-d-espagnac/oui-je-suis-inquiet-a-chaque-incendie-de-la-sirmet-le-maire-de-l-isle-d-espagnac-muscle-la-prevention-29029933.php>

« OUI JE SUIS INQUIET A CHAQUE INCENDIE DE LA SIRMET » : LE MAIRE DE L'ISLE-D'ESPAGNAC MUSCLE LA PREVENTION



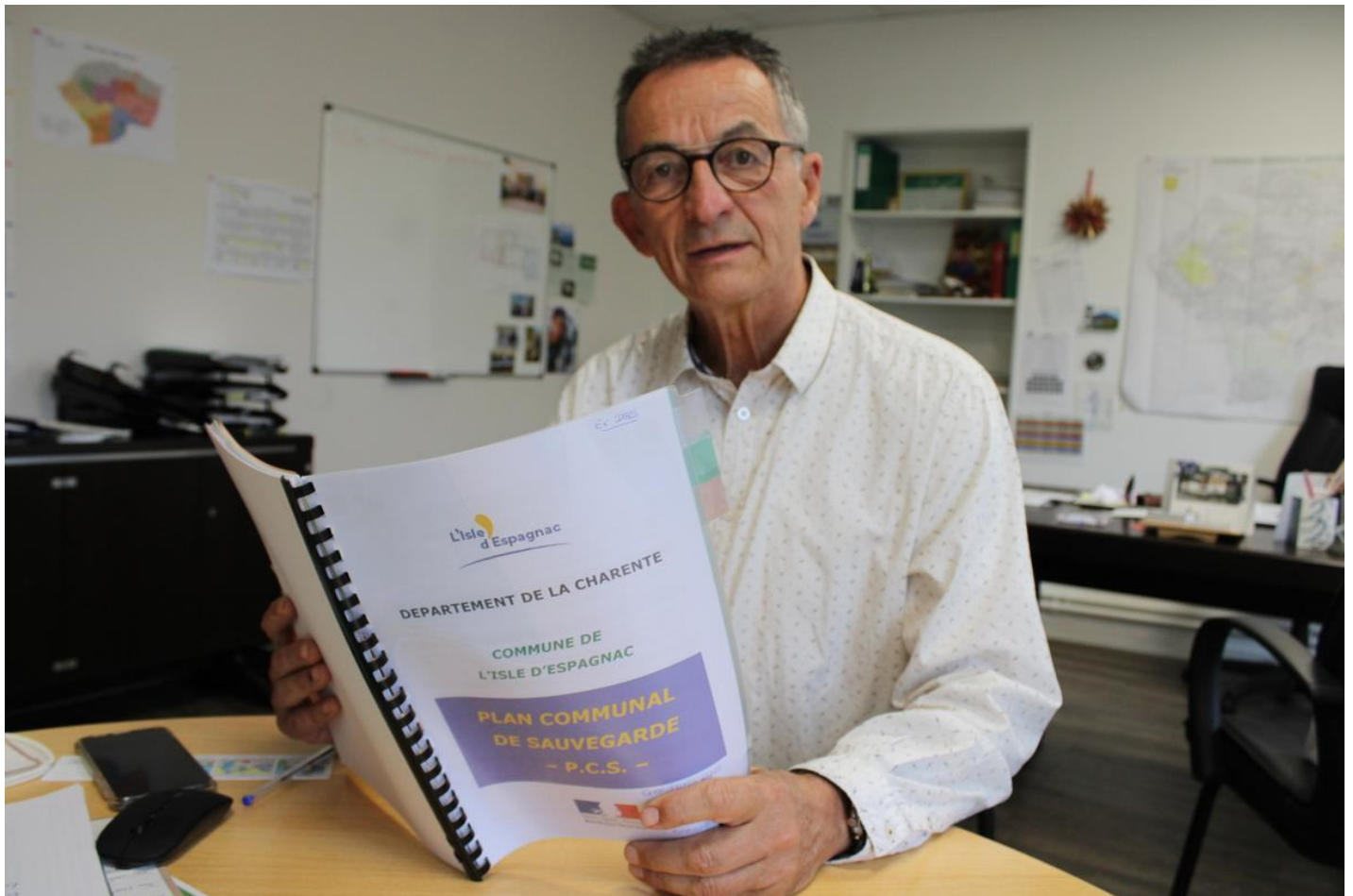
À chaque incendie à la SIRMET, les fumées se diffusent sur la partie ouest de la commune de L'Isle-d'Espagnac.

Quentin Petit

Le risque industriel a été rajouté au Plan Communal de Sauvegarde de L'Isle-d'Espagnac. Le maire dégage la méthode « à l'ancienne » pour diffuser les consignes à suivre. Avec policiers municipaux et mégaphone pour alerter la population.

« Oui je suis inquiet à chaque incendie de la Sirmet. » Michel ISSARD maire de L'Isle-d'Espagnac ne cache pas ses craintes suite aux incendies qui se sont déclarés depuis novembre 2025 sur le site de la SIRMET, service de récupération

des déchets industriels à Gond-Pontouvre, situé à proximité de sa ville. Qui provoquent d'épaisses fumées noires « **nauséabondes et toxiques sans aucun doute.** »



Outre les réseaux sociaux, les policiers municipaux sillonneront les rues avec un mégaphone pour prévenir la population, présente le maire.

CL

La ville, sous les vents dominants, se retrouve systématiquement impactée par ce nuage épais qui se diffuse « **sur la partie ouest de la commune. Le quartier de la zone industrielle et celui des Écasseaux ont été fortement touchés lors des deux derniers violents incendies (CL du 29 mars et du 16 avril)** », relate le maire qui a pris la décision « **d'adapter le Plan Communal de Sauvegarde en rajoutant le risque industriel.** »

Ce qui signifie de cosigner au PCS la liste de consignes à faire respecter et les dispositifs communaux à mettre en place en cas de pollution industrielle, afin de protéger la population. L'édile n'a donc pas hésité à sortir l'artillerie lourde. Outre la diffusion des messages sur les réseaux sociaux comme, le confinement des habitants, la fermeture des fenêtres, l'arrêt de la climatisation, Michel ISSARD ne s'interdit pas de faire intervenir la police municipale avec une méthode « **à l'ancienne. Les agents sillonneront les rues de la ville avec un mégaphone pour alerter les habitants et les informer du protocole à suivre. Je le mettrai en action si ça se justifie** », assure-t-il.

« Ça sentait le caoutchouc brûlé »

“ I

« Les agents sillonneront les rues de la ville avec un mégaphone pour alerter les habitants et les informer du protocole à suivre. »

L'incendie du dimanche 29 mars n'est pas passé inaperçu dans le ciel angoumoisin. Jean-Marc GUIBRETEAU, qui réside au 20 rue de l'Épargne près des Écasseaux, s'en souvient. « On était sous une épaisse fumée noire. On a constaté l'incendie vers 13h30. J'étais dans mon jardin. L'environnement est devenu rapidement nauséabond, gênant au niveau de la respiration de par l'odeur. Ça sentait le caoutchouc brûlé. Le soir, nous n'avons pas pu dîner dans le jardin alors qu'il faisait bon. Nous sommes restés enfermés dans la maison. La même gêne se reproduit à chaque incendie. J'estime ces fumées toxiques et ça m'inquiète », témoigne le Spaniacien. Si le second centre de collecte de déchets (AFM recyclage) qui a prévu de s'installer à Gond-Pontouvre, près de la ZI n°3, est autorisé par le préfet (CL du 19 décembre 2025), « il faudra se mobiliser et je monterai un collectif », s'est engagé Jean-Marc GUIBRETEAU. Les communes de L'Isle-d'Espagnac et de Gond-Pontouvre avaient d'ailleurs émis un avis défavorable. La décision de la préfecture devrait être rendue prochainement.

100 000 euros vont être engagés par la SIRMET

Le 24 avril dernier, une rencontre a été organisée sur le site de la SIRMET, avec le préfet, les responsables, les élus, « tout l'État-major local et régional », indique Michel ISSARD. « C'était fort instructif. Nous avons vu une montagne de déchets de petit électroménager à l'air libre. Ils contiennent des piles au lithium, ce sont elles qui déclenchent les incendies. L'humidité et la manipulation de ces déchets provoquent le départ de feu », apprend-on. « Des caméras sont installées, 50 salariés travaillent sur le site et une astreinte est présente sur place le week-end et la nuit, mais ne peut donner que l'alerte, pas intervenir », explique le maire.

« C'est un site à haut risque qui traite une tonne de batteries par jour. Il faut bien s'occuper de ces déchets », concède-t-il. Le traitement de l'eau utilisée à chaque incendie coûte 150 000 euros à la société qui a décidé d'investir « 100 000 euros pour de nouvelles mesures de sécurité. Des alvéoles, murs de séparation, vont être créées pour séparer les tas de déchets afin d'éviter la communication entre eux. Les tas seront couverts pour limiter l'humidité. On verra si les mesures sont suffisantes », espère le maire, confiant mais vigilant.